

RALLYE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 18 mai 2021

Le présent document, mis en ligne le 18 mai 2021 sur le site internet de la Société conformément aux dispositions légales, comporte la réponse à la question écrite reçue par voie électronique le 10 mai 2021 de Monsieur Stéfano Curiotto.

« Je suis actionnaire de Rallye et je vous pose une question en vue de l'assemblée générale.

Rallye est sous une procédure de sauvegarde. Selon le plan de sauvegarde, si j'ai bien compris, Rallye devra rembourser en février 2023 85 % des 1 357 M€ de créances sécurisées, c'est à dire 1 153 M€, et 78 M€ (5 % de 1 566 M€) de créances non sécurisées.

C'est un total de 1 231 M€.

Rallye détient 52.3 % du capital de Casino, cela veut dire que Casino doit faire remonter avant février 2023 à ses actionnaires, au total, environ 2 350 M€ (pour que la part de Rallye soit environ de 1 230 M€). Je ne vois pas comment Casino pourrait distribuer 2350 M€ avant février 2023.

En plus Casino assure aussi vouloir réduire son endettement.

La vente d'actifs de Casino encore à effectuer est de 1 700 M€ (selon le plan, sur un total de 4500 M€, 2800 ont déjà été vendus, donc $4500-2800=1700$ M€). Il manquerait encore 650 M€ pour rembourser les dettes de Rallye ($2350-1700=650$ M€) en 2023.

Pourriez-vous m'éclairer sur la stratégie pour arriver à rembourser les créances de Rallye en 2023 ? »

Réponse du Conseil d'administration

« Rallye dispose de trois types de ressources pour faire face au remboursement de ses passifs dans le cadre de son plan de sauvegarde : les dividendes de Casino, la cession d'actifs non stratégiques et différentes options de refinancement.

Le groupe Casino détient un portefeuille d'actifs rentables, de très bonne qualité et en croissance.

Par ailleurs, le positionnement stratégique unique du groupe a été conforté par la crise du Covid qui a néanmoins ralenti le rythme du plan de cession d'un montant de 4,5 milliards d'euros. Comme vous l'indiquez, l'un des objectifs de Casino est de réduire son niveau d'endettement qui conditionnera la capacité future de Casino à verser des dividendes. A ce stade, la politique de distribution de dividendes de Casino d'ici 2023 n'est pas arrêtée et le sera, le moment venu, par le conseil d'administration de Casino conformément à son intérêt social ».